

# Activités culturelles et pédagogiques

## Description de l'activité

### Définition

Les activités culturelles et pédagogiques consistent à visiter des institutions culturelles telles que les musées, les sites historiques et archéologiques, les bibliothèques publiques, les théâtres, les cinémas... dans le but d'enrichir la culture personnelle et de favoriser le contact avec les autres. Elles consistent également à participer à des festivals, des concerts, des spectacles de rue, des animations nature ou non... et à échanger avec des artisans ainsi que des artistes afin d'éveiller la curiosité intellectuelle. Le but est de transmettre des connaissances ou des compétences.

### Les pratiques

De multiples activités pédagogiques sont dispensées par de multiples structures. On peut découper ces activités en trois catégories, la visite de monuments historiques, l'organisation d'animations et l'organisation de festivals et de fêtes.

### Les visites de monuments historiques

Plusieurs modalités de visites existent pour les monuments présents au sein du périmètre du site Natura 2000 Cap d'Erquy - Cap Fréhel. Le Fort la Latte aussi appelé le Château de la Roche Goyon (Plévenon) est visitable de façon onéreuse individuellement ou par groupes. Des visites guidées/commentées et des visites libres sont proposées.

Le Phare du Cap Fréhel (Plévenon) est visitable de façon onéreuse individuelle.

Et la Chapelle Saint-Michel de Rochecoul présente sur l'Îlot Saint-Michel (Erquy) est visitable gratuitement de façon individuelle. D'autres chapelles à proximité du territoire sont également ouvertes et visitables gratuitement, Chapelle du Vieux-bourg (Fréhel), Chapelle Notre-Dame des sables (Fréhel), et la Chapelle Saint-Germain-de-la-mer.



Phare du Cap Fréhel (gauche) et Fort la Latte (droite)

## Les animations

De très nombreuses animations de tout type sont proposées sur le site Natura 2000 par de nombreuses structures. Une partie des activités pédagogiques sont des activités en mer. Les centres nautiques (Erquy, Fréhel, ...) et des associations vacances-accueil-loisirs (Le Camp vert, Centre Culturel haut marnais (tous deux à Pléneuf-Val-André) organisent des classes découvertes des milieux marins. Des guides indépendants à Erquy (Cap Fréhel pêche et nature, et Pêche en Mer - Pêche Passion) réalisent également des animations de découverte de la pêche de plaisance et de la pêche à pied. Des activités maritimes et terrestres sont proposées par le centre de vacances Roz armor aux scolaires par le biais d'animateurs natures indépendants. C'est également le cas du centre Pupilles de l'Enseignement Public de Plévenon qui aborde de nombreuses questions relatives au milieu naturel et humain du bord de mer, et accueille de fait des classes découvertes, des centres de vacances et de loisirs. Cap Evasion vélo et nature organise avec son guide nature des découvertes pour le grand public et les scolaires que ce soit à pied ou en vélo sur le périmètre Natura 2000 afin de faire découvrir le territoire. Et pour finir, le Syndicat Mixte du Grand Site de France Cap d'Erquy-Cap Fréhel possède un pôle animation qui abordent de très nombreuses thématiques naturelles, historiques et culturelles. Une partie des animations est tournée vers le grand public et une autre est tournée vers les scolaires et les groupes. Les scolaires touchées sont les écoles locales (Lamballe Terre & Mer et de Dinan Agglomération) et parisiennes en séjour sur le territoire.

D'autres animations sont proposées de façon plus ponctuelle sur le site Natura 2000. Des associations ont pour but d'œuvrer à la conservation des vestiges de la voie de chemin de fer du train départemental du début du XXème siècle, les Amis du viaduc de Caroual, l'Association pour la mémoire et la notoriété d'Harel de la Noë, et l'Association Harel de la Noë. Elles réalisent la mise en valeur de ce patrimoine par une sensibilisation du public. On retrouve notamment le Viaduc de Port Nieux sur le site Natura 2000. Les autres activités culturelles vis-à-vis du patrimoine bâti correspondent à des bâtis plus anciens. Une association, l'association Forteresses sur les corps de garde (Erquy et Fosse Eyrand). Des activités géologiques, notamment des excursions et des sorties sont également organisées de façon sporadique sur le territoire par la Société géologique et minéralogique de Bretagne et par le Groupe Patrimoine Géologique de l'association VivArmor Nature. Et pour finir, les différents clubs de plongées organisent des plongées sur le thème des épaves, ils plongent notamment sur l'épave de la Frégate Laplace.



Animation grand public dans la Baie de la Fresnaye (gauche) et animation scolaire dans la Vallée du Moulin de la Mer (droite)

### **La mise en mémoire**

D'autres activités culturelles sont plus tournées vers l'histoire en tant que telle. Plusieurs associations locales font perdurer et améliorent les connaissances sur l'histoire locale par le biais de réalisation d'ouvrages, d'articles et d'expositions. C'est notamment le cas des associations Mémoire d'Erquy et Les P'tits Potes à Plévenon. Des historiens locaux comme Jean-Yves Chatellier, Jean-Luc Moser, Jean-Pol Pimor et Eric Rondel, sauvegarde l'histoire local par le biais d'ouvrages. Le Centre Régional d'Archéologie d'Alet (Ce.R.A.A) contribue également à ces activités culturelles en réalisant des animations et des expositions, et en rédigeant des articles dans leur revue Les Dossiers du Ce.R.A.A notamment sur Erquy, Plévenon et Saint-Cast-le-guildo. Le magazine Rendez-vous Côte-de-Penthivière publie également des articles pouvant couvrir le territoire natura 2000, notamment sur des sujets de pêche et sur les épaves. Deux sentiers interprétation sont présents sur le territoire et font un zoom sur des métiers disparus, celui du Cap d'Erquy s'intéresse aux carriers et celui du Marais de l'Islet aux meuniers.

### **Les festivals et fêtes**

Sur le périmètre du site Natura 2000 la fête médiévale Les Médiévales est organisée au Fort la Latte (Plévenon). Cette fête rassemble de nombreux spectacles et animations, tournoi de chevalerie, spectacle de Fauconnerie, musiciens, spectacle de rue, échassiers, animations pour petits et grands, combats, Grand village médiéval avec troupes de reconstitution, jeux médiévaux.

Une autre fête accueille un très grand nombre de participants à proximité du site Natura 2000, La Fête de la Coquille Saint-Jacques à Erquy. Lors de la fête, outre des animations importantes, des concerts, des spectacles comprenant des artistes divers, de la restauration et un marché sont prévus. Il y a également des possibilités de réaliser des balades en mer avec Armor Navigation, pour voir les bateaux en action de pêche, et visites de vieux gréements comme la Sainte Jeanne, la Pauline et autres. Mais aussi la Possibilité de balades en hélicoptère de quelques minutes.



## L'activité sur le site Natura 2000

### Spatialisation de l'activité

#### Les visites de monuments historiques

L'activité se déroule au niveau des monuments concernés (Carte 1).

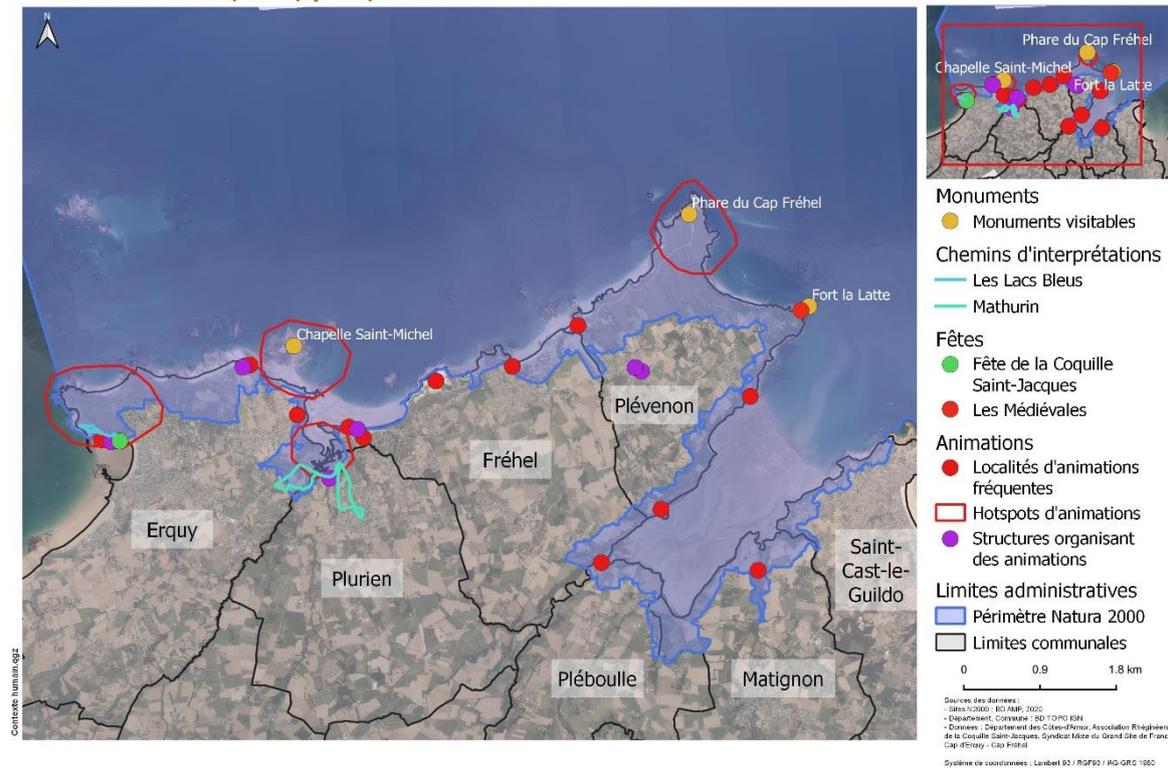
#### Les animations

Les activités d'animations couvrent dans l'ensemble la totalité du site Natura 2000. Cependant à certains endroits, les animations sont fréquentes voir très fréquentes notamment au Cap d'Erquy, à la Plage Saint-Michel, au Marais de l'Islet et au Cap Fréhel. Le sentier d'interprétation des Lacs Bleus se situe à Erquy entre le port et le Cap d'Erquy, le second sentier « Mathurin » est à cheval entre Erquy et Plurien au niveau du Marais de l'Islet (Carte 1).

#### Les festivals et fêtes

Les Médiévales se déroulent sur le terrain privé appartenant au propriétaire du Fort la Latte.

La Fête de la Coquille Saint-Jacques est principalement tournée sur le port d'Erquy et sur le front de mer mais elle impacte l'intégralité de la commune (Carte 1).



Carte 1 : Répartition des différentes activités culturelles et pédagogiques au sein du site Natura 2000 Cap d'Erquy – Cap Fréhel

## Acteurs et pratiquants

### Les acteurs

La grande majorité des structures actrices dans les activités culturelles et pédagogiques sont des structures privées. Des exceptions existent, des structures associatives et publiques interviennent également dans cette activité. Les structures associatives sont notamment l'Association Régionalienne de la Coquille Saint-Jacques qui organise la Fête de la Coquille Saint-Jacques, l'association Les Amis de la Chapelle Saint-Michel qui entretient la Chapelle Saint-Michel et les Centres Nautiques des Communes d'Erquy et Fréhel.

Les structures publiques sont la municipalité de Plévenon qui ont la gestion du phare du Cap Fréhel par convention avec les Phares et Balises (Structure d'état), et le Syndicat Mixte du Grand Site de France Cap d'Erquy – Cap Fréhel qui possède un pôle animation.

Liste de quelques structures organisant régulièrement des animations sur le périmètre du site Natura 2000 : Camp vert (Pléneuf Val André), Centre Culturel Haut-Marnais (Pléneuf Val André), Cap Fréhel Pêche et Nature (Erquy), Village Vacances Roz Armor (Erquy), Pêche Passion (Erquy), Cap évasion vélo et nature (Plurien), Pupille Education Publique (Plévenon), ...

## **Les pratiquants**

La grande majorité des visiteurs des monuments et des Médiévales, ainsi que des participants aux animations grand public sont les touristes et les résidents secondaires. Le reste des animations est tourné vers les scolaires et les groupes. Les scolaires touchées sont les écoles locales et parisiennes en séjour sur le territoire.

Concernant les activités du Syndicat Mixte du Grand Site de France Cap d'Erquy – Cap Fréhel et de la Fête de la Coquille Saint-Jacques des précisions sur le profil des pratiquants sont disponibles. Les animations grand public proposées par le Syndicat Mixte du Grand Site de France Cap d'Erquy – Cap Fréhel, le public est constitué de 41% de bretons dont les ¾ sont costarmoricains et de 59% de touristes dont très peu d'étrangers. Les touristes étrangers sont en grande majorité des belges. Les pratiquants sont composés de 50 % d'habitues et de 50% de nouveaux visiteurs. Les participants aux animations sont majoritairement des familles. De plus les scolaires touchés appartiennent aux communes de Lamballe Terre & Mer et de Dinan Agglomération. Concernant la Fête de la Coquille Saint-Jacques, les visiteurs sont des locaux ou des touristes bretons, françaises et mêmes étrangers. Cette fête a donc un gros impact local sur les hébergements pouvant aller jusqu'à Saint-Brieuc, Lamballe ou Dinan, mais aussi sur les restaurants et l'économie locale. Les gens venant de loin pour la fête restent souvent une semaine et en profitent pour visiter les sites proches.

## **Saisonnalité des pratiques**

### **Les visites de monuments historiques**

Le Fort la Latte est visitable toute l'année, le Phare du Cap Fréhel seulement en période estivale et la Chapelle Saint-Michel de façon périodique. En effet, l'accessibilité de la Chapelle est soumise aux horaires de marée et au coefficient de marée.

### **Les animations**

L'activité a lieu toute l'année. Lors des vacances scolaires, les animations sont tournées vers le grand public et le reste de l'année les scolaires et les groupes sont les cibles des animations.

### **Les festivals et fêtes**

Les Médiévales ont lieu tous les ans en juillet et août et durent 3 jours et passera à 4 jours de festives en 2022. 11ème édition en 2019.

La Fête de la Coquille Saint-Jacques a lieu 2 jours tous les 3 ans sur Erquy au mois d'Avril, ce qui correspond à la fin de la période de pêche de la Coquille Saint-Jacques.

## **Eléments quantitatifs**

### **Les visites de monuments historiques**

Les monuments du site Natura 2000 enregistrent un peu plus de 240 000 visiteurs par an. Le Fort la Latte est le troisième site culturel le plus visité du département après l'île Bréhat et la Vallée des Saints. Le Phare du Cap Fréhel est quant à lui à la treizième place de ce classement.

Tableau 1 : Poids économique et nombre de visiteurs des monuments visitables du périmètre Natura 2000 Cap d'Erquy - Cap Fréhel (Côtes d'Armor Destination - CRT - Armorstat)

Monument visité	Commune	Visiteurs	Emplois (ETP)	Chiffres d'affaires
Fort la Latte	Plévenon	180 000	8	980 000€
Phare du Cap Fréhel	Plévenon	60 000	2	120 000€
Chapelle Saint-Michel	Erquy	Marginal	0	0

### **Les animations**

Le nombre d'animations existantes sur le site ainsi que le nombre de personnes touchées sont difficiles à quantifier.

Cap Evasion Vélo réalise des balades accompagnées regroupent 150 à 200 personnes par an, des randonnées pédestres 60 à 100 personnes par an, des découvertes du littoral une centaine de personnes par an et des animations scolaires 10 classes par an.

En 2019, 460 animations ont été réalisées au cours de l'année par l'équipe de 3 animateurs nature du Syndicat Mixte du Grand Site de France Cap d'Erquy – Cap Fréhel. Ces animations grand public attirent 1 300 personnes/an. Le reste des animations est tourné vers les scolaires et les groupes. Le syndicat réalise des animations pour 150 groupes par an dont la moitié est constituée par des scolaires.

### **Les festivals et fêtes**

Ces événements attirent au total 72 000 visiteurs (Tableau 1). Lors de la Fête de la Coquille Saint-Jacques, au total c'est 23-24 tonnes de coquilles saint Jacques entières qui sont vendues sur le week-end, ainsi que 3 tonnes de Saint Jacques décortiqué, ce qui correspond à 30 tonnes de coquilles entières.

Tableau 2 : Nombre de visiteurs, d'artistes et de commerçants/artisans par ans lors des différents festivals et fêtes sur le site Natura 2000 et à proximité (CAD, 2021)

Critères	Visiteurs totaux par an	Artisans/commerçants	Artistes
<b>Echelle</b>			
Les Médiévales	12 000	≈20	15 troupes
Fête de la Coquille Saint-Jacques	60 000	≈50	?

## Réglementation et encadrement de l'activité

### Gestion de l'activité

#### **Les animations**

Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale Bretagne (DRJSCS Bretagne) :

Les DRJSCS interviennent et coordonnent les actions des directions départementales interministérielles dans trois grands domaines. L'un deux sont les politiques de jeunesse, de vie associative et d'éducation populaire et particulièrement la qualité éducative des loisirs collectifs des enfants et des jeunes et la sécurité des usagers, notamment mineurs, la formation et la certification dans le domaine de l'animation, la promotion de l'éducation populaire aux différents âges de la vie, le développement de la vie associative, la formation et la reconnaissance des bénévoles et la promotion du volontariat.

### Cadre réglementaire

#### ***Au niveau national***

#### **Les animations**

Les activités d'animations sont encadrées par plusieurs codes :

- Code de l'action sociale et des familles (mineurs accueillis hors domicile parental, personnels pédagogiques occasionnels des ACM)
- Code de la santé publique (Etablissement d'accueil des enfants de moins de 6 ans)
- Code de l'éducation (activités périscolaires)

Mais elles sont également encadrées par plusieurs décrets :

- Décret 2002-509 du 8 avril 2002 (contrôles)
- Décret 2006-665 du 7 juin 2006 (formation spécialisée en matière d'interdiction d'exercer : articles 8-9 et 28-29)
- Décret 2015-872 du 15 juillet 2015 (BAFA/BAFD)
- Décret 2016-1051 du 1er août 2016 (Projet Educatif Territorial et encadrement)
- Décret 2018-647 du 23 juillet 2018 (définitions et règles applicables aux accueils de loisirs)

#### **Les visites de monuments historiques**

Les constructeurs, propriétaires et **exploitants des établissements recevant du public (ERP)** doivent, au moment de la construction ainsi qu'en cours d'exploitation, respecter les mesures de prévention et de sauvegarde permettant d'assurer la sécurité des personnes. Ces mesures, qui doivent être appropriées aux risques, sont déterminées notamment en fonction de la nature de l'activité, de la taille du local et du nombre de personnes pouvant être admises dans l'établissement.

Le règlement de sécurité approuvé par l'arrêté du 25 juin 1980 fixe le détail des règles applicables à tous les ERP, et celles applicables à chaque type d'établissement. Le code de la construction et de l'habitation encadre également cette activité.

### **Les festivals et fêtes**

Le décret n° 97-646 du 31 mai 1997 et le Code Général des Collectivités Territoriales (dans ses articles L.2211, L.2212 et suivants) constituent les textes de référence pour l'organisation d'un événement associatif. En tout cas, l'organisation d'une manifestation dans un espace public doit absolument obtenir l'autorisation de l'autorité compétente. La démarche s'effectue ainsi auprès de :

- La mairie de la commune (selon les articles L.2212-1 et 2212-2 du CGCT, le pouvoir de police appartient au maire)
- La préfecture du département (si l'événement se déroule sur le territoire de communes où la police nationale est compétente)

### ***Autres outils de gestion influençant l'activité***

#### **Réseau d'Education à l'Environnement en Bretagne (REEB) :**

Le REEB est un réseau qui œuvre à défendre et développer l'éducation à l'environnement en Bretagne. Et dont les objectifs sont :

- Innover et accompagner l'éducation à l'environnement
- Mettre les acteurs en réseau, mutualiser les savoirs, expériences et savoir-faire en matière d'éducation à l'environnement
- Susciter la participation au développement de l'éducation à l'environnement
- Soutenir les structures d'éducation à l'environnement et la vie associative
- Communiquer, valoriser et transmettre de l'information d'éducation à l'environnement

Deux structures locales appartiennent au REEB, Cap Evasion Vélo et le Syndicat Mixte du Grand Site de France Cap d'Erquy – Cap Fréhel.

## **Interactions potentielles de l'activité avec les habitats/Espèces Natura 2000**

## Sur l'écosystème en général

Les animations, les manifestations ainsi que les évènements ponctuels peuvent apparaître problématiques dans la mesure où ils attirent un grand nombre de personnes sur le site Natura 2000 ou à proximité. Ils impliquent des aménagements spécifiques (mise en place d'équipements liés à l'organisation, dessertes et sites de stationnement, ...) parfois au détriment des écosystèmes. En fonction du nombre de participants et de leur comportement (divagation du public, circulation hors des sentiers, stationnement sauvage des véhicules, notamment des cycles, ...), ils peuvent entraîner un dérangement de la faune ainsi qu'une dégradation des milieux naturels. Cependant, ils ont un impact relativement neutre lorsqu'ils sont encadrés par une personne ou un organisme suffisamment expérimenté. Cet encadrement peut minimiser les pressions :

- en adaptant les aménagements et les équipements, en affinant les choix des itinéraires proposés, en limitant le nombre de promeneurs en fonction des sites et itinéraires empruntés...
- en sensibilisant les participants aux milieux naturels et à leur préservation, en leur rappelant les comportements simples de respect de la nature.

## Initiatives et leviers d'actions [visant à limiter les interactions]

Les animations, les manifestations ainsi que les évènements ponctuels organisés en plein air peuvent avoir un impact sur les milieux naturels. L'article 6 de la directive «Habitats, Faune, Flore» indique que « tout plan ou projet non directement lié ou nécessaire à la gestion du site Natura 2000, mais susceptible d'affecter ce site de manière significative individuellement ou en conjugaison avec d'autres plans et projets, fait l'objet d'une évaluation appropriée de ses incidences sur le site eu égard aux objectifs de conservation de ce site ». De plus toute manifestations sur les terrains du Conservatoire du littoral doit faire l'objet d'une autorisation de la part de l'établissement. Ainsi pour chaque évènement le porteur de projet est invité à prendre contact avec la municipalité concernée et l'animateur Natura 2000 du Syndicat Mixte du Grand Site de France Cap d'Erquy – Cap Fréhel le cas échéant, pour organiser son projet conformément aux règles fixées pour garantir la préservation des espaces naturels. Une meilleure prise en compte de l'environnement dans l'organisation de ces manifestations conduit donc les porteurs de projets à évaluer les incidences qu'elles sont susceptibles d'entraîner sur le site Natura 2000 et les terrains du Conservatoire du littoral. Par ailleurs, les animations pédagogiques organisées par les différentes structures contribuent à diffuser la connaissance et à sensibiliser les visiteurs et les enfants du territoire à la préservation des milieux naturels.

## Bibliographie

### *Documents consultés*

Délégation Régionale Académique à la jeunesse, à l'Engagement et aux Sports. (s.d.). *Accueil*.  
Récupéré sur <https://bretagne.drjscs.gouv.fr/>: <https://bretagne.drjscs.gouv.fr/>

Le Fort la latte. (2020). *Les Médiévales, Château de la Roche Goyon. Fort La Latte*. Récupéré sur <https://www.medieval-fortlalatte.com/>: <https://www.medieval-fortlalatte.com/>

Ministère de l'Education Nationale, d. I. (2020). *Législation et réglementation des accueils collectifs de mineurs*. Récupéré sur <https://www.jeunes.gouv.fr>:  
<https://www.jeunes.gouv.fr/Legislation-et-reglementation-des>

Réseau d'Education à l'Environnement en Bretagne. (2020). *Bienvenue sur le site du réseau des acteurs de l'éducation à l'environnement en Bretagne !* Récupéré sur <http://www.reeb.asso.fr/>: <http://www.reeb.asso.fr/>

Service-Public.fr. (2020). *Règles de sécurité d'un établissement recevant du public (ERP)*. Récupéré sur <https://www.service-public.fr>: <https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F31684>

**Ministère de la culture, 2020. Aide à l'organisation des festivals dans le champ des arts et de la culture. 22p.**

**Côtes d'Armor Destination, 2020. Tableau de bord du tourisme Grand Site de France Cap d'Erquy – Cap Fréhel. Côtes d'Armor Destination – CRT – Armorstat. 9p.**

### ***Personnes sollicitées pour relecture et complément***

- **Association Rhéginéenne de la Coquille Saint-Jacques / Rémy Cabaret et Jacky Bertrand.** Président et Vice-Président de l'association
- **Cap Evasion Vélo / Isabelle Carré.** Propriétaire.
- **Syndicat Mixte du Grand Site de France Cap d'Erquy – Cap Fréhel / Marion David.** Animatrice Nature